## LA MAIRIE DE NOAILLES

vous propose des cours de Salsa Solo Dance et des cours de Fitness avec notre professeur Edwige AndMove



Contact : Mairie de Noailles – 1 rue de Paris – 60430 Noailles – 03 44 03 30 61 mairie.accueil@noailles60.fr

Coller votre photo

## FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Coordonnées du participant (ou du représentant légal pour les enfants)				
Nom	Prénom			
Adresse postale				
ΓélPortab				
E-mail				
Personne à prévenir en cas d'urgence (nom,	prénom, tel) :			
Info	rmations concernant le participant (enfa	nt)		
Nom	Prénom			
Date de naissance :/(à rem				
	érant au planning des cours et tari			
Discipline pratiquée	Cotisation	Montant Total annuel		
<ul> <li>Un certificat médical de moins d</li> <li>1 photo du participant (obligatoi</li> <li>La charte dument signée (verso)</li> <li>Règlement (informations verso)</li> <li>Fiche d'inscription remplie</li> </ul>	e 3 mois.			
Attention : dossier incomplet = pas	d'accès au cours			
DROIT D'IMAGE				
	agissant en tant que			
légal de l'enfant ci-dessus	Lautorise / $\square$ n'autorise nas	la diffusion de mon (ou son)		

image sur les supports de la Mairie de Noailles (site internet, affiches, magazine...).

Signature du participant ou de son représentant légal :

## **TARIFS 2023 2024**

Discipline	Horaires	Lieu	Cotisation
Fitness	Chaque Jeudi * 18h45 > 19h45	Espace Parisis	Tarif pour l'année 140 € noaillais 150 € extérieur
Salsa solo danse	Chaque Jeudi * 19h45 > 20h45	Espace Parisis	Tarif pour l'année 140 € noaillais 150 € extérieur

<sup>\*</sup>Sauf pendant les vacances scolaires

Chèque signé à établir à l'ordre du Trésor public régie fêtes et cérémonies.

Règlement possible en 3 fois ( $1^{er}$  encaissement en OCTOBRE 2023,  $2^{\grave{e}^{me}}$  encaissement en JANVIER 2024, $3^{\grave{e}^{me}}$  encaissement en AVRIL 2024).

Les 3 chèques étant à remettre au moment de l'inscription datés et signés.

## CHARTE

- Notre responsabilité envers les enfants cesse au —delà de l'enceinte de l'espace Parisis Fontaine. Il vous appartient d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle de cours pour vérifier que le professeur est présent, en aucun cas le centre municipal en assurera la garde.
- La Mairie de Noailles décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration (le participant ou le représentant légal est responsable des dégradations commises).
- Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué, même sur avis médical
- Les parents ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant le déroulement des cours, sauf sur autorisation du professeur.
- Toute inscription incomplète ne sera pas validée (voir pièces à fournir au dos).
- Les horaires et le lieu sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.
- Un cours d'essai est proposé pour les 2 activités. L'inscription devra être remise à l'issue de ces cours.
- Pas de cours pendant la période des vacances scolaires et jours fériés.

Signature du participant ou de son représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé » :